

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction à vue
N° et code : 313 FRN
Nombre d'heures hebdomadaires : 2
Coefficient : 2
Niveau : 6

1- Description:

Cette matière veut amener l'étudiant à acquérir une formation pertinente sur la traduction à vue. Celle-ci implique une étude des différents textes qui représentent plusieurs catégories d'écriture et de style afin de repérer les solutions trouvées aux problèmes rencontrés et de développer la sensibilité et l'esprit critique nécessaires à la traduction à vue.

2- Objectifs:

Les objectifs de ce module peuvent être résumés en onze points:

1. Apprendre à acquérir l'habileté de traduction à vue.
2. sensibiliser les étudiants à la traduction à vue et à ses difficultés particulières
3. Renforcer les compétences et les habiletés sollicitées dans les différentes phases de l'opération traduisante.
4. L'étudiant sera amené à donner, au fil de la lecture, une première traduction, intelligente, de textes généraux ou spécialisés. Il apprendra à se méfier du mot à mot pour s'attacher au sens qu'il rendra complètement et fidèlement, selon les règles d'usage de la langue d'arrivée.
5. Former l'étudiant sur la compréhension et l'analyse des unités du texte.
6. Réception (lecture) et compréhension de l'énoncé original : analyse de la fonction et de la nature du texte source (contexte de production) dans son ensemble pour éclairer les unités sémantiques discrètes à traduire
7. Découvrir les caractéristiques stylistiques des textes choisis.
8. Faire connaître aux étudiants des termes et des expressions techniques pertinents.
9. Développer la compétence linguistique et culturelle chez l'étudiant dans les deux langues de travail et dans le champ terminologique.
10. Permettre aux étudiants de perfectionner leurs techniques de prise de notes
11. Acquérir la capacité de lire et d'écrire en français ainsi que de s'exprimer en utilisant le vocabulaire élémentaire indispensable dans des situations variées.

3- Méthodologie:

Les cours consisteront en exercices pratiques collectifs et individuels. Des textes choisis pour leur intérêt thématique, leur apport terminologique ou leurs caractéristiques stylistiques seront traduits en classe pour faire la démonstration et l'apprentissage de la méthodologie préconisée.

À ce stade d'apprentissage, les étudiants sont habituellement prêts à aborder la traduction à vue qui suppose des libertés de l'orateur-lecteur vis-à-vis du texte source - l'orateur peut, en effet, choisir une expression autre ou même ajouter des éléments que l'étudiant devra repérer et traduire sans support écrit. Si la classe ne compte que quelques étudiants, chacun sera désigné traducteur à tour de rôle, tandis que le reste du groupe participera au corrigé explicatif, assurant à tous de nombreuses occasions de mettre en pratique les habiletés acquises. Pour une classe plus nombreuse, un laboratoire de langues s'impose.

Pendant l'examen de fin de session, les étudiants doivent faire une traduction à vue de leur langue passive à leur langue active, et vis versa, à partir d'un texte de discours de conférence d'environ 10 minutes.

6- Barème d'évaluation :

Le cours sera sanctionné par des tests partiels et un examen final. Les tests partiels et l'examen final seront exclusivement oraux.

Deux tests partiels auront lieu respectivement pendant la sixième semaine et la douzième de chaque semestre.

Notes des tests partiels :

40 points seront attribués aux deux tests (20 pour chaque test)

10 points seront attribués comme note d'assiduité et de participation en classe.

Note de l'examen final :

50 points seront attribués à l'examen final.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : **Interprétation de liaison 1**

N° et code : 329 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Description du cours :

Ce cours initie les étudiants à la méthodologie de l'interprétation de liaison (arabe/français- français/arabe), avec ce qu'elle exige comme automatismes et comme compétences linguistiques, intellectuelles et psychologiques. L'étudiant s'entraîne donc à transposer une communication entre deux interlocuteurs, l'un parlant la langue arabe et l'autre, la langue française. L'accent doit être mis sur des situations de communications authentiques. Par ailleurs, l'étudiant apprend à reconnaître, à travers un maximum d'applications, les problèmes linguistiques, culturels et psychologiques que posent la transposition d'un tel croisement communicationnel avec la rapidité et l'efficacité requises. Il est indispensable, en outre, de signaler aux étudiants l'importance des *scories* du discours authentique, à savoir les signes propres aux communications orales et qui relèvent d'autres sémiotiques (gestes, silences et signes suprasegmentaux : accent, intonation, rythme, etc.).

3- Objectifs du cours :

- 1) Apprendre aux étudiants la méthodologie et les automatismes de la traduction bilatérale.
- 2) Initier les étudiants aux compétences linguistiques, intellectuelles et psychologiques du traducteur bilatéral.
- 3) Les entraîner à transposer fidèlement le sens d'une communication entre deux personnes parlant deux langues différentes (le français et l'arabe)
- 4) Leur apprendre à reconnaître, à travers un maximum d'applications, les problèmes linguistiques, culturels et psychologiques que posent la transposition d'un tel croisement communicationnel avec la rapidité et l'efficacité requises.
- 5) Signaler aux étudiants l'importance des *scories* du discours authentique, à savoir les signes propres aux communications orales et qui relèvent d'autres sémiotiques (gestes, silences et signes suprasegmentaux : accent, intonation, rythme, etc.).

4- Les principaux thèmes et leur répartition :

Il s'agira de diverses situations de conversation qui nous intéressent au quotidien et dans tous les domaines possibles. Les thèmes seront répartis sur 14 semaines, comme suit :

1 ^{ère} semaine	A l'hôtel
2 ^{ème} semaine	L'inscription à l'université en France
3 ^{ème} semaine	Au café
4 ^{ème} semaine	A la recherche d'un logement
5 ^{ème} semaine	Au marché
6 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
7 ^{ème} semaine	Dans une banque
8 ^{ème} semaine	Dans une agence de voyage
9 ^{ème} semaine	A la poste
10 ^{ème} semaine	Au restaurant
11 ^{ème} semaine	Chez le médecin
12 ^{ème} semaine	Chez le pharmacien
13 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
14 ^{ème} semaine	Au musée
15 ^{ème} semaine	Révision

5- Méthode d'enseignement :

- 1) Introduction au cours : expliquer aux étudiants de quoi il s'agit.
- 2) Choix du thème et de la situation communicationnelle

- 3) Explication de la situation communicationnelle
- 4) Explication des termes difficiles et des mots nouveaux.
- 5) Description des structures difficiles aux niveaux du sens et de la syntaxe.
- 6) Essai de traduction effective
- 7) Correction des fautes de traduction
- 8) Renforcement et enrichissement didactiques

6- Barème d'évaluation :

Le cours sera sanctionné par des tests partiels et un examen final. Les tests partiels et l'examen final seront exclusivement oraux.

Deux tests partiels auront lieu respectivement pendant la sixième semaine et la douzième de chaque semestre.

Notes des tests partiels :

40 points seront attribués aux deux tests (20 pour chaque test)

10 points seront attribués comme note d'assiduité et de participation en classe.

Note de l'examen final :

50 points seront attribués à l'examen final.

7- Références :

1-Seleskovitch 'Danica & **Lederer**, Marianne. *Interpréter pour traduire*. Publication de la Sorbonne, Didier, Paris, 1984.

2-Seleskovitch 'Danica .*L'interprète dans les conférences internationales*, problèmes de langage et de communication, Minard Lettres Modernes, Paris, 1968.

3-Mounin 'Georges .*Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.

4- A. Chamberlin, Rose Steel: *Guide pratique de la communication*, Paris, Didier, 1985.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : **Interprétation consécutive**

N° et code : 330 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Description du cours :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la méthodologie de l'interprétation consécutive. Les étudiants devront apprendre les compétences linguistiques, intellectuelles et psychologiques requises pour ce type d'interprétation. Ils s'entraîneront donc aux mécanismes de l'interprétation consécutive arabe/français. L'accent doit être mis sur des situations de communications authentiques. Par ailleurs, les étudiants apprendront à reconnaître, à travers un maximum d'applications, les problèmes linguistiques, culturels et psychologiques que pose ce type d'interprétation, la transposition d'un tel croisement communicationnel avec la rapidité et l'efficacité requises. De plus, les étudiants s'entraîneront à traduire tous les aspects de la communication verbale (accent, intonation, rythme, etc.) et celles non verbale (gestes, mimiques, silences, etc.). Une attention particulière sera accordée à la prise de notes.

3- Objectifs du cours :

- 1- Connaître compétences linguistiques, intellectuelles et psychologiques qu'exige l'interprétation consecutive.
- 2- Saisir la méthodologie et les mécanismes de l'interprétation consecutive.
- 3- S'entraîner à transposer fidèlement le sens d'une communication entre des interlocuteurs parlant deux langues différentes (français/arabe)
- 6) Reconnaître, à travers un maximum d'applications, les problèmes linguistiques, culturels et psychologiques que pose l'interprétation consecutive.
- 7) Savoir traduire les communications non verbales (gestes, mimiques, silences, etc.).
- 8) Savoir prendre des notes de manière rapide et efficace.

4- Méthode d'enseignement :

- 1- Initiation théorique à l'interprétation consecutive.
- 2- Choix du thème et de la situation communicationnelle
- 3- Explication de la situation communicationnelle
- 4- Explication des termes difficiles et des mots nouveaux.
- 5- Description des structures difficiles aux niveaux du sens et de la syntaxe.
- 6- Essai d'interprétation consecutive.
- 7- Correction des fautes de traduction
- 8- Entraînement systématique à la prise de notes.

5- Barème d'évaluation :

Le cours sera sanctionné par deux tests partiels et un examen final. Les tests partiels et l'examen final seront exclusivement oraux.

Deux tests partiels auront lieu respectivement pendant la sixième semaine et la douzième de chaque semestre.

Notes des tests partiels :

20 points au premier test partiel

20 points au deuxième test partiel.

10 points pour l'assiduité et de participation en classe.

Note de l'examen final :

50 points seront attribués à l'examen final.

6- Les principaux thèmes et leur répartition :

Les thèmes seront répartis sur 14 semaines :

1 ^{ère} semaine	Les rapports sociaux
2 ^{ème} semaine	Problèmes d'ordre social
3 ^{ème} semaine	Le système éducatif
4 ^{ème} semaine	La jeunesse française
5 ^{ème} semaine	Le travail
6 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
7 ^{ème} semaine	Les actualités
8 ^{ème} semaine	L'Arabie Saoudite
9 ^{ème} semaine	Film documentaire
10 ^{ème} semaine	Les minorités musulmanes en Europe
11 ^{ème} semaine	Problèmes des étrangers en France
12 ^{ème} semaine	Conférence de presse
13 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
14 ^{ème} semaine	Un événement d'actualité
15 ^{ème} semaine	Révision

7- Références :

1-Seleskovitch ‘Danica & Lederer, Marianne. *Interpréter pour traduire*. Publication de la Sorbonne, Didier, Paris, 1984.

2-Seleskovitch ‘Danica .*L'interprète dans les conférences internationales*, problèmes de langage et de communication, Minard Lettres Modernes, Paris, 1968.

3-Mounin ‘Georges .*Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.

4- A. Chamberlin, Rose Steel: Guide pratique de la communication, Paris, Didier, 1985.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction des textes islamiques

N° et code : 331 FRN

Heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Descriptif du cours :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes islamiques: le saint Coran, la Tradition prophétique, la jurisprudence islamique, la pensée islamique, l'islam et les problèmes contemporains tels que la lutte contre le terrorisme, les droits de l'Homme, les organisations islamiques et les problèmes auxquels font face les minorités musulmanes dans le monde. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques des textes relevant du domaine islamique. Le cours vise également à rendre les étudiants conscients des problèmes que posent au traducteur ces textes.

3- Objectifs pratiques du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte sur le plan lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence des étudiants en matière de traduction en version et thème dans le domaine islamique.
- 3) Apprendre aux étudiants à traduire avec précision, rigueur et fidélité.
- 4) Habituer les étudiants à la traduction rapide et efficace.
- 5) Définir aux apprentis traducteurs les spécificités stylistiques et sémantiques des textes relevant du domaine islamique.
- 6) Les familiariser avec la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Apprendre aux étudiants les procédés d'arabisation de la terminologie de ce domaine.
- 8) Indiquer aux étudiants les dictionnaires particuliers à ce domaine et les habituer à y recourir.
- 9) Permettre aux apprenants de reconnaître les différences et les ressemblances d'ordre terminologique et syntaxique entre la langue source et la langue cible.

4- L'enseignement de la traduction comprend les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture silencieuse du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Explication des difficultés d'ordre syntaxique ou sémantique.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction
- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction exacte ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur leur savoir-faire traductionnel qu'ils ont acquis jusque-là.

5- Sources :

Les textes à traduire sont attentivement puisés dans les livres portant sur la Tradition prophétique, la prédication islamique et la pensée islamique. Ils sont puisés aussi dans les revues spécialisées et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

a. contrôle continu et examen final

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

b- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

1. Exactitude de la traduction du vouloir dire de l'auteur du texte original.
2. Propriété des termes et des expressions choisis.
3. Cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
4. Manquement au sens et omissions (parties non traduites).
5. Etoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
6. Fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition de l'enseignement sur le semestre

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels et la semaine de révision générale. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	La prière
2 ^{ème} semaine	La pureté rituelle
3 ^{ème} semaine	Le jeûne
4 ^{ème} semaine	La Zakât
5 ^{ème} semaine	La Hajj
6 ^{ème} semaine	La croyance
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	Les problèmes des minorités musulmanes
9 ^{ème} semaine	La femme et ses droits en Islam
10 ^{ème} semaine	Islam et terrorisme
11 ^{ème} semaine	L'iftâ' en islam
12 ^{ème} semaine	Paroles prophétiques
13 ^{ème} semaine	Paroles prophétiques
14 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
15 ^{ème} semaine	Révision
16 ^{ème} semaine	Examen final

**Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française**

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans le domaine militaire

N° et code : 332 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Description du cours :

Ce cours initie les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes dans le domaine militaire : les forces militaires terrestres, marines et aériennes, les services de renseignements, l'armement, le rapport militaire, la stratégie militaire, la guerre psychologique, etc.. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques du discours militaire. Les étudiants prennent alors conscience des problèmes que posent au traducteur des textes relevant du domaine

militaire, lesquels problèmes sont dus aux significations implicites ou présupposées. C'est en surmontant ces difficultés que les étudiants apprendront à transposer une information avec la plus grande précision et à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3-Objectifs pratiques du cours :

- 10) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte aux niveaux lexical, grammatical et sémantique.
- 11) Améliorer la compétence qui consiste à traduire, de l'arabe vers le français et vice versa, un texte appartenant au domaine militaire ou à un domaine adjacent.
- 12) Apprendre aux étudiants à être précis quand ils traduisent
- 13) Leur apprendre la traduction rapide et efficace.
- 14) Leur définir les spécificités stylistiques du discours militaire.
- 15) Les habituer à la terminologie propre à ce domaine.
- 16) Leur apprendre à reconnaître et utiliser les dictionnaires particuliers à ce domaine.
- 17) Leur permettre de reconnaître les différences et les ressemblances terminologiques et syntaxiques entre la langue source et la langue cible.

4- Le cours de traduction comprend les étapes suivantes :

- 10) Choix du texte
- 11) Lecture du texte
- 12) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 13) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 14) Déchiffrement des structures aux niveaux syntaxique, sémantique.
- 15) Essai de traduction
- 16) Participation collective à la traduction
- 17) Correction collective des fautes de traduction
- 18) Sensibiliser les étudiants à une traduction sélective ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur la somme lexicale qu'ils ont acquise jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres, les revues et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- * L'exactitude des termes et des expressions choisis : ne pas choisir les mots impropres.
- * La cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
- * Le défaut (le manque au niveau du sens ou de la traduction)
- * L'excès (l'ajout) qui compromet le sens.
- * Les fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition des cours sur 12 semaines :

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	Les divisions de l'armée
2 ^{ème} semaine	Les alliances militaires
3 ^{ème} semaine	Les armes de destruction totale
4 ^{ème} semaine	Les renseignements militaires
5 ^{ème} semaine	Evénements actuels
6 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
7 ^{ème} semaine	L'armement
8 ^{ème} semaine	L'entraînement militaire
9 ^{ème} semaine	La guerre psychologique
10 ^{ème} semaine	Les rapports militaires
11 ^{ème} semaine	Les conflits militaires
12 ^{ème} semaine	L'armée saoudienne
13 ^{ème} semaine	Les armes modernes
14 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
15 ^{ème} semaine	Révision
16 ^{ème} semaine	Examen final

**Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française**

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans les domaines administratifs

N° et code : 333 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Brève description du cours :

Ce cours prévoit d'initier les étudiants à traduire des textes relevant de différents domaines administratifs de et vers la langue française. Cette initiation devra leur permettre de reconnaître les spécificités stylistiques et terminologiques des textes à caractère administratif. Les étudiants prennent alors conscience des problèmes que

posent au traducteur ces textes. Ils apprendront par ailleurs à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3- Objectifs pratiques du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte aux niveaux lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence qui consiste à traduire, de l'arabe vers le français et vice versa, un texte appartenant au domaine administratif ou à un domaine adjacent.
- 3) Apprendre aux étudiants à être précis quand ils traduisent
- 4) Leur apprendre la traduction rapide et efficace.
- 5) Leur définir les spécificités stylistiques du discours administratif.
- 6) Les habituer à la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Leur apprendre à reconnaître et utiliser les dictionnaires particuliers à ce domaine.
- 8) Leur permettre de reconnaître les différences et les ressemblances terminologiques et syntaxiques entre la langue source et la langue cible.

4- Le cours de traduction passe nécessairement par les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue française.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Déchiffrement des structures aux niveaux syntaxique, sémantique et présuppositionnel.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction
- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction sélective ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur la somme lexicale qu'ils ont acquise jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les ouvrages et les revues de sciences administratives, et dans les textes publiés dans les deux langues par les services étatiques ou dans la presse spécialisée. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- * l'exactitude des termes et des expressions choisis : ne pas choisir les mots impropres.
- * La cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
- * Le défaut (le manque au niveau du sens ou de la traduction)
- * L'excès (l'ajout) qui compromet le sens.
- * Les fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition des cours sur 12 semaines :

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	L'administration générale
2 ^{ème} semaine	La gestion des affaires
3 ^{ème} semaine	La comptabilité
4 ^{ème} semaine	La gestion du temps
5 ^{ème} semaine	L'administration dans les sociétés
6 ^{ème} semaine	La bureaucratie
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	La publicité
9 ^{ème} semaine	La lettre administrative
10 ^{ème} semaine	La lettre administrative
11 ^{ème} semaine	L'école nationale d'administration
12 ^{ème} semaine	La clientèle
13 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
14 ^{ème} semaine	Les droits du travail
15 ^{ème} semaine	Révision

**Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française**

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction de textes médicaux

N° et code : 334 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2-Descriptif :

Il s'agit de familiariser les étudiants à la traduction de textes médicaux caractérisés par une terminologie spéciale qu'ils maîtrisent peu ou prou. Le professeur choisira des textes appropriés portant sur : les sciences médicales, les spécialités et spécialistes, les

maladies et leurs symptômes, les métiers médicaux et paramédicaux, la médecine préventive, les rapports médicaux, les notices pharmaceutiques...

3-Objectifs pratiques :

Permettre aux apprenants de comprendre les textes médicaux et leur spécificité et d'enrichir leur bagage linguistique dans ce domaine. Il ne s'agit certainement pas de former de futurs médecins. Aussi, est-il nécessaire d'éviter de proposer à la traduction des textes médicaux très spécialisés et rester au niveau des généralités en insistant plus particulièrement sur l'apprentissage et la mémorisation de la terminologie de base...

4-Le déroulement du cours :

L'enseignant proposera aux étudiants un texte médical. Après une première lecture silencieuse, les étudiants liront à haute voix et seront interrogés, en français, sur le contenu du texte. Ensuite, le professeur demandera aux étudiants de traduire le texte soit en classe soit chez eux. La dernière phase et la plus importante sera celle de la correction. Le professeur exposera au tableau les différentes fautes de traduction commises par les futurs traducteurs et leur demandera de les corriger eux mêmes, faute de quoi il s'en chargera lui même en précisant le comment et le pourquoi.

5-Répartition de l'enseignement sur le trimestre

- Semaine 1

Introduction sur les sciences médicales, passage en revue des branches de la médecine et listage des termes les plus fréquents. L'introduction portera également sur la différence entre la traduction scientifique qui devrait être rigoureuse, fidèle et précise et la traduction littéraire. L'introduction sera suivie de la traduction d'un texte portant sur L'automédication et ses risques.

- Semaine 2

La pharmacie domestique

- Semaine 3

Hémorragies externes : que faire

- Semaine 4

La tension artérielle

- Semaine 5

Accident de la route : que faire

- Semaine 6

La grippe aviaire

- Semaine 7

Première épreuve trimestrielle

- Semaine 8

Les brûlures cutanées

- Semaine 9

L'intoxication par l'oxyde de carbone

- Semaine 10

Les insomnies

- Semaine 11
Les fractures
- Semaine 12
Les plaies
- Semaine 13
Les maladies infectieuses
- Semaine 14
Deuxième épreuve trimestrielle
- Semaine 15
Les maladies infectieuses : la coqueluche et la rougeole
- Semaine 16
Les maladies infectieuses : la rubéole et les oreillons.

6-Evaluation :

a. contrôle continu et examens

Contrôle continu et assiduité	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points
<u>Examen final</u>	<u>50 points</u>
Total	100 points

b. Correction et évaluation du texte traduit :

Le texte sera divisé en unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème de correction. La longueur et la difficulté que pourraient présenter les unités, tant sur le plan de la syntaxe que sur celui du sens, seront prises en considération dans la répartition de la note.

l'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

7. exactitude dans le transfert du sens voulu par l'auteur de l'original.
8. propriété des termes et des expressions.
9. cohésion du texte traduit et la justesse des liens logiques à l'intérieur de chaque unité aussi bien que d'une unité à une autre.
10. manquement au sens et omissions (parties non traduites).
11. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
12. fautes de syntaxe, de morphologie, de style et d'orthographe.

Le texte sera divisé en des unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème des notes.

Assiduité et contrôle continu	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points
<u>Examen final</u>	<u>50 points</u>
Total	100points

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans les domaines d'ingénierie :

N° et code : 335 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2) Description sommaire de la matière :

Cette matière a pour but de procurer à l'apprenant la compétence nécessaire lui permettant de traduire, en arabe, des textes du génie civil écrits en français et vice versa. Elle couvre les divers composants du génie civil tels : le génie militaire, le génie mécanique, le génie chimique, le génie maritime, le génie atomique,.etc. , sans oublier l'architecture. Or, la terminologie de ces domaines est, sans doute, indispensable pour quiconque veut traduire dans ces domaines.

3) Objectifs pratiques du cours :

- Entraîner l'apprenant à appréhender le sens qui se dégage du texte et de le rédiger dans la langue d'arrivée.
- Entraîner l'apprenant à traduire de l'arabe vers le français et vice versa, des textes dans les domaines indiqués ci – dessus
- Tenir compte de l'utilisation correcte des termes et des expressions aussi bien que des temps des verbes dans les deux langues.
- Enrichir le vocabulaire de l'apprenant en lui fournissant les termes et les expressions en rapport avec ces domaines de traduction.

4) Contenu de la matière :

- __ 2 textes sur le génie militaire.
- __ 2 textes sur le génie mécanique.
- __ 2 textes sur le génie chimique.
- __ 2 textes sur le génie maritime.
- __ 4 textes sur l'architecture.

5) Méthodologie de l'enseignement :

- __ L'apprenant commence à traduire des fragments avant de passer aux textes intégraux.
- __ Il commence par la traduction des textes faciles avant d'aborder les textes difficiles.
- __ L'enseignant s'assure que l'apprenant a lu attentivement le texte pour dégager l'essentiel et en cerner tous les aspects. Il s'assure aussi que cet apprenant a bien compris le texte et l'a résumé dans la langue de départ aussi bien que dans la langue d'arrivée.
- __ Il corrige les erreurs commises par l'apprenant dans la toute première traduction en les exploitant linguistiquement, et en soulignant le bon usage des termes et des expressions.
- __ Il prévoit les difficultés et suggère les moyens pour les surmonter.
- __ Il aide l'apprenant à améliorer sa traduction préliminaire, jusqu'à ce que ce dernier arrive à réaliser une traduction parfaite. __ Il demande à l'apprenant de traduire des textes supplémentaires en tant que devoirs. Il revoit ces traductions faites en dehors de la classe et les corrige collectivement.
- __ Il encourage l'apprenant et développe chez lui les connaissances indispensables et la compétence pour traduire.

6) Les critères d'évaluation de l'apprenant :

- 50 points pour les tests et les travaux semestriels comme suit :

- 20 points pour le premier test.
- 20 points pour le deuxième test.
- 10 points pour l'assiduité et la participation en classe.
- 50 points pour l'examen final.

L'évaluation de la traduction de l'apprenant :

- L'enseignant divise le texte à traduire en fragments.
- Il note la traduction selon la longueur du fragment et les sens qu'il véhicule.
- Dans le fragment à traduire, l'apprenant devrait :

- 1/ Dégager la totalité du sens.
- 2 / Se tenir à l'essentiel en évitant les détails inutiles.
- 3 / Etre pertinent et précis.
- 4 / Tenir compte de la correction syntaxique de l'expression.
- 5 / Bien choisir les termes et les expressions lors de la rédaction dans la langue d'arrivée.

7) les références :

- Des textes choisis des livres spécialisés dans les domaines du génie civil.
- Des textes tirés des magazines et des journaux arabes et étrangers.

8) Répartition des cours sur les semaines du semestre :

Le contenu est réparti sur 12 semaines + 2 semaines consacrées aux tests semestriel. Les 12 textes à traduire durant le semestre couvrent les domaines suivants :

- 2 textes sur le génie mécanique.
- 2 textes sur la construction de la mosquée en générale et de l'extension du Serviteur des deux Saintes Mosquées en particulier.
- 2 textes sur la restauration des monuments historiques islamiques.
- 2 textes sur le patrimoine islamique vu par l'architecture contemporaine.
- 2 textes sur le génie militaire.
- 1 texte sur le château d'eau de Malaze, quant à sa forme, son volume et ses caractéristiques architecturales.
- 1 texte sur les ponts de Paris.

Université Roi Saoud
Faculté des Langues et de Traduction
Département des Langues Européennes et de Traduction
Langue française

1- Informations générales sur le cours

Intitulé de l'U.V : Traduction dans le domaine de l'information

N° et code : 336 FRN

Nombre d'heures hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 6

2- Description du cours :

Ce cours initie les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes à caractère médiatique : radio, télévision, presse écrite, etc. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques du discours médiatique. Les étudiants prennent alors conscience des problèmes que posent au traducteur des textes relevant du domaine de l'information, lesquels problèmes sont dus aux significations implicites ou présupposées. C'est en surmontant ces difficultés que les étudiants apprendront à transposer une information avec la plus grande précision et à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3- Objectifs pratiques du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte aux niveaux lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence qui consiste à traduire une information de l'arabe vers le français et vice versa.
- 3) Apprendre aux étudiants à être précis quand ils transposent une information d'une langue à l'autre.
- 4) Leur apprendre la traduction rapide et efficace.
- 5) Leur définir les spécificités stylistiques du discours médiatique.
- 6) Les habituer à la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Leur apprendre à reconnaître et utiliser les dictionnaires particuliers à ce domaine.
- 8) Leur permettre de reconnaître les différences et les ressemblances terminologiques et syntaxiques entre la langue source et la langue cible.

4- Le cours de traduction comprend les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Déchiffrement des structures aux niveaux syntaxique, sémantique et présuppositionnel.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction
- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction sélective ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur la somme lexicale qu'ils ont acquise jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres, les revues et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.

- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- * l'exactitude des termes et des expressions choisis : ne pas choisir les mots impropres.
- * La cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
- * Le défaut (le manque au niveau du sens ou de la traduction)
- * L'excès (l'ajout) qui compromet le sens.
- * Les fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition des cours sur 12 semaines :

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	Rôle de l'information
2 ^{ème} semaine	Les institutions médiatiques
3 ^{ème} semaine	Les événements
4 ^{ème} semaine	Information et société
5 ^{ème} semaine	Information et terrorisme
6 ^{ème} semaine	Information sportive
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	La stratégie médiatique
9 ^{ème} semaine	La guerre psychologique
10 ^{ème} semaine	L'enquête sportive
11 ^{ème} semaine	Les titres journalistiques
12 ^{ème} semaine	L'interview
13 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
14 ^{ème} semaine	Les effets de la télévision
15 ^{ème} semaine	Révision